13 avenue Maistriau
7000 Mons

www.heh.be

Intitulé de l'UE	**Economie et gestion d'entreprise 1**
Section(s)	- **(4 ECTS)** Bachelier : conseiller social DC

Responsable(s)	Heures	Période
France GAUBE Julie LENAERTS	65	**Quad 2**

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Comptabilité	25h	**Julie LENAERTS**
Droit économique	20h	**France GAUBE**
Economie commerciale	20h	**France GAUBE**

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Comptabilité : 15h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires
Droit économique : 6h de théorie, 14h d'autonomie
Economie commerciale : 10h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires, 5h de travaux

Langue d'enseignement
Comptabilité : Français
Droit économique : Français
Economie commerciale : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES

Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

- Etablir une communication professionnelle
  - Participer et faciliter le processus de communication
  - Récolter les informations et informer
  - Argumenter son point de vue
  - Adapter sa communication au public visé

- Interagir avec son milieu professionnel
    - Identifier les partenaires de son environnement professionnel externe et connaître leur culture
    - Identifier les acteurs de son environnement professionnel interne, leurs stratégies et analyser les enjeux
    - Donner son avis et transmettre ses connaissances et compétences
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
    - Actualiser, enrichir ses compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel
- Gérer les aspects administratifs et financiers du personnel
    - Analyser et diagnostiquer les problématiques administratives et financières individuelles et adopter les procédures adéquates

Objectifs de développement durable

Pas de pauvreté
Objectif 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes.
- 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.

Faim "Zéro"
Objectif 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- 2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
- 2.b Corriger et prévenir les restrictions et distorsions commerciales sur les marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures relatives aux exportations aux effets similaires, conformément au mandat du Cycle de développement de Doha.
- 2.c Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés, y compris les réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité du prix des denrées alimentaires.

Bonne santé et bien être
Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une assurance-santé, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.

Education de qualité
Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

Egalité entre les sexes
Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

Eau propre et assainissement
Objectif 6 Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

- 6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.

Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.

industrie, innovation et infrastructure
Objectif 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- 9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

Inégalités réduites
Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.

Consommation et production responsables
Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.1 Mettre en oeuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement.
- 12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

Vie aquatique
Objectif 14 Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

- 14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.

Vie terrestre
Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

- 15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.

Paix, justice et institutions efficaces
Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces,responsables et ouvertes

- 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Découvrir les mécanismes de base de la comptabilité générale et connaître les principales terminologies comptables.

Reconnaître, différencier et rédiger les principaux documents commerciaux utilisés à chacun des stades de la transaction

commerciale. Connaître, présenter les divers moyens de paiement et les besoins de financement.

Citer les principes et les sources propres au droit économique.

Identifier les formes juridiques des sociétés et citer leurs principales caractéristiques.

Découvrir le statut de l'entreprise en insistant sur l'importance de l'inscription à la B.C.E., sur la protection de la concurrence et des consommateurs, les compétences des tribunaux de l'entreprise, le statut fiscal et envisager les aides en cas de situations difficiles.

Contenu de l'AA Comptabilité

Introduction aux mécanismes de la comptabilité générale. Imputation des opérations d'achat-vente dans les comptes de bilan et les comptes du compte de résultats. Calcul des rémunérations-coûts pour l'entreprise et rémunérations brutes et nettes des travailleurs.

Contenu de l'AA Droit économique

Les différentes branches du droit économique

Le statut des entreprises : obligations d'inscription, définition des compétences et de la composition du Tribunal de l'entreprise, réorganisation judiciaire, risque de faillite.

Les différentes formes de société et leur mode de fonctionnement.

La protection des consommateurs et de la concurrence

Contenu de l'AA Economie commerciale

- La monnaie : ses fonction, sa création, les formes de la monnaie, rôle des banques
- Les documents liés aux transactions commerciales (bon de commande, offre de prix, facturation,...) ;
- Les moyens de paiement et des documents liés ;
- Les moyens de financement et de crédit.

Méthodes d'enseignement

Comptabilité : cours magistral, approche avec TIC, Travaux pratiques

Droit économique : approche déductive, travail de recherche en autonomie avec boîte à outils

Economie commerciale : cours magistral, travaux de groupes, Travaux pratiques

Supports

Comptabilité : syllabus, notes de cours, activités sur eCampus

Droit économique : notes de cours, activités sur eCampus, boîte à outils sur plateforme pédagogique

Economie commerciale : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Travaux des étudiants

Ressources bibliographiques de l'AA Comptabilité

Cerrada K., De Rongé Y., De Wolf M. et Gatz M., Comptabilité et analyse des états financiers, éd. De Boeck, Bruxelles 2006.

Jeanfils C. et Vincent R. , La comptabilité à livre ouvert, Presse Universitaire Namur, 2016.

SPF Economie. SPF Finance.

Ressources bibliographiques de l'AA Droit économique

De Wolf M. (2019). *Éléments de droit économique.* Anthémis

Denef M., Mattelaer C. (2019). *Asbl, fondation, aisbl et coopérative.* Lacharte

Lien URL sur moodle

Ressources bibliographiques de l'AA Economie commerciale
Laurent Braquet, D. M. (2018). Economie monétaire et financière. Paris: De Boeck Supérieur. Wolf, M. D. (2019). Eléments de droit économique . Erasme, Anthémis. Bibliographie complète sur e-campus

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Comptabilité : **40%** Droit économique : **30%** Economie commerciale : **30%**
Langue(s) d'évaluation	Comptabilité : Français Droit économique : Français Economie commerciale : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Comptabilité :	
Examen écrit 100% Questions théoriques, questions de raisonnement, exercices comptables. Cours de début de cycle, cours généraux difficilement évaluables en épreuve intégrée. Les AA sont évaluées de manière séparées avec des examens théoriques. Les cours abordent les notions de base de la comptabilité, économie commerciale et droit économique. Des ponts sont réalisés en cours mais pas lors de l'évaluation. Les notions et concepts abordés nécessitent des épreuves séparées. Les étudiants de début de cycle doivent maîtriser les bases théoriques avant d'entamer un travail de réflexion plus conséquent sur ces matières et une épreuve intégrée.	
Méthode d'évaluation de l'AA Droit économique :	
60% de la note : Travaux de recherche selon les modalités précisés sur e-campus. Présentation orale et/ou mise en commun orale collective de ces travaux selon les modalités précisées sur e-campus. . 40% de la note : examen écrit L'absence à l'une ou l'autre de ces activités (travaux écrits/oraux, examen écrit) entraîne une absence à l'AA.	
Méthode d'évaluation de l'AA Economie commerciale :	
60% de la note : - Travaux de recherche selon les modalités précisés sur e-campus. Présentation orale et/ou mise en commun orale collective de ces travaux selon les modalités précisées sur e-campus. - Sortie pédagogique obligatoire qui donnera lieu à un travail selon les modalités fixées sur e-campus. 40% de la note : Examen écrit L'absence à l'une ou l'autre de ces activités (travaux écrits/oraux, sortie pédagogique, examen écrit) entraîne une absence à l'AA.	

Année académique : **2024 - 2025**